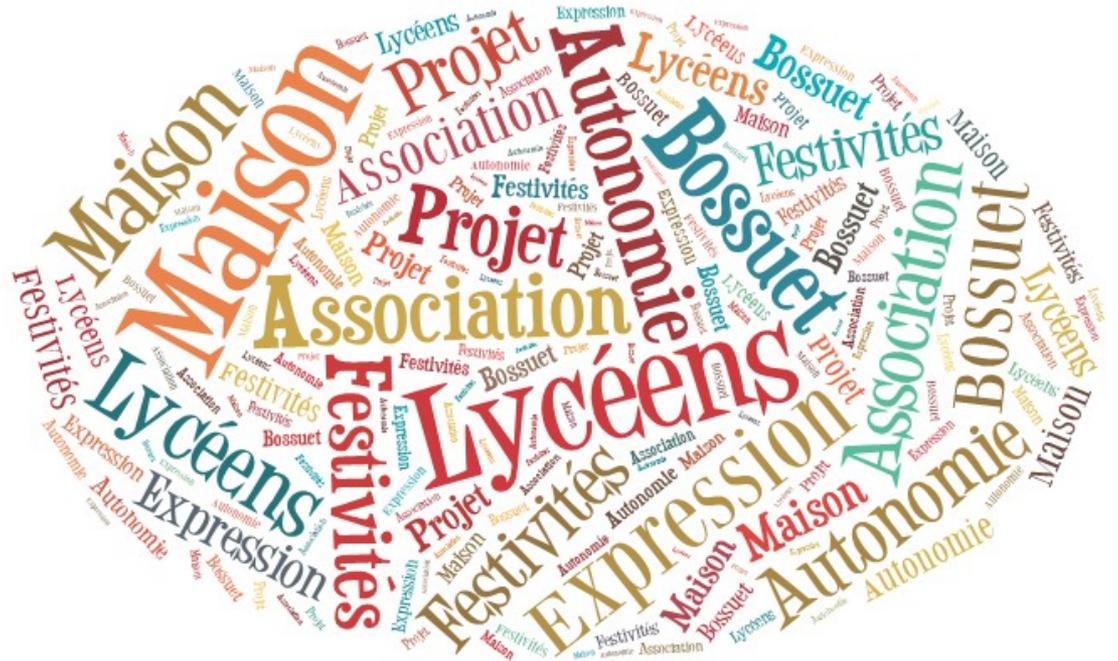


La MDL: Maison Des Lycéens



Qu'est-ce que c'est?

- C'est un outil **au service des lycéens**
- **association** de type loi 1901 (président, trésorier et secrétaire)



La MDL, pourquoi faire?

- **Pour développer et soutenir des projets** (sportifs, culturels, humanitaires ou liés à la citoyenneté).
- **Pour financer des projets, la MDL** peut organiser des activités pour récolter des fonds (fête de fin d'année, gestion d'une cafétéria, expositions, etc)
- **Pour assurer la promotion des moyens d'expression des lycéens:** droits d'association, de réunion, de publication, etc.

Objectifs de la MDL:

- rendre les élèves **autonomes**
- **proposer** aux élèves de prendre des **responsabilités**
- de les **assumer**
- de faire preuve **d'initiative** pour les actions qu'ils veulent mener



Qui sont les membres ?

- **Tous les lycéens** peuvent adhérer et devenir membres de la MDL
- **Dès 16 ans**, chaque élève peut assurer des responsabilités de gestion de l'association, en intégrant par exemple le conseil d'administration ou le bureau de l'association

Le fonctionnement:

- **L'assemblée générale (AG)** comprend tous les membres à jour de leur cotisation, dont le montant est fixé par le conseil d'administration.
- L'AG **se réunit au moins une fois par an** et **définit** notamment les orientations et **le programme** d'activités de l'association.
- **L'AG élit un conseil d'administration (CA)**, chargé d'assurer la gestion de l'association.
- Le **CA élit en son sein un bureau**, composé d'au moins un président, un secrétaire général et un trésorier. Les mineurs de plus de 16 ans peuvent occuper ces fonctions, avec l'accord de leurs parents. **Le bureau prépare et exécute les décisions du CA.**
- La Maison des lycéens **fonctionne en relation étroite avec le Conseil des délégués pour la Vie Lycéenne (CVL).**

Quelques exemples

- <http://www.lamartinieremonplaisir.org/index.php/vie-du-lycee-top/le-foyer-socio-educatif>
- http://www.claudelebois.fr/site/index.php?option=com_content&view=article&id=110&Itemid=90

Le journal lycéen

Manifestations culturelles, sportives et artistiques

Le Téléthon

Les journées à thème (contre la violence, le harcèlement,...)

La journée de lutte contre le SIDA

La création de clubs (lecture, échec, jeux vidéos, ...)



> **ACTIVITES**

Le Foyer met à disposition des élèves :

- deux baby-foot,
- des postes informatiques avec accès internet,
- un coin détente,
- la presse quotidienne,
- une chaine Hi-fi,
- des jeux : échec, dames, cartes, loups garous...,
- une vente de boissons chaudes,
- des infos prévention (tabac, drogue, contraception, vie étudiante...),
- des infos culturelles...

Bien évidemment afin de parvenir à un fonctionnement parfait de Foyer votre participation est indispensable. Vous pouvez dès le début de l'année intégrer l'équipe et offrir vos services.

> **MANIFESTATIONS**

La Maison des lycéens (MDL) organise des activités et des manifestations culturelles tout au long de l'année :

- tournois (baby-foot, jeu d'échec...),
- Club Théâtre, présentation d'une pièce,
- Club Musique et une salle de musique : pour les musiciens intéressés, avec une batterie, des guitares et des basses... Initiation, création de groupes, concerts. Les répétitions se déroulent en autonomie,
- stage de danse,
- le Festi' Claude, festival au sein du lycée avec concerts, théâtre et autres propositions des clubs de la Maison des lycéens,
- le concert de Noël,
- rencontres sportives,
- formation (brevet de secourisme, brevet d'initiation à l'aéronautique...),
- sorties avec l'internat (bowling, cinéma, laser-game...).

> **AIDES FINANCIERES**

La Maison des lycéens apporte des aides financières lors de :

- sorties pédagogiques,

- sorties avec l'internet (bowling, cinéma, laser-game...).

> AIDES FINANCIERES

La Maison des lycéens apporte des aides financières lors de :

- sorties pédagogiques,
- voyages scolaires,
- projets initiés par les élèves.

La Maison des lycéens existe pour porter les projets des lycéens :

clubs divers, achats utiles pour la MDL, manifestations, sorties à la neige, voyages... et tente de les mettre en place et éventuellement de les financer.

> OU SE SITUE-T-ELLE ?

Au bâtiment C - salle 001.

> DEVENIR ADHERENT

La cotisation est de 10 Euros. L'adhésion permet d'accéder aux activités de la MDL, un libre accès aux différents clubs, d'avoir des réductions sur certaines de ses activités...

Joindre la somme de 10 € en espèces ou par chèque libellé à l'ordre de « *La Maison des Lycéens du Lycée Claude Lebois* » au moment de l'inscription auprès de la Vie Scolaire.

> NOUS CONTACTER

LA MAISON DES LYCEENS
LYCEE CLAUDE LEBOS
8 boulevard Alamagny - BP 128
42403 SAINT-CHAMOND Cedex

Accès piétons lycée

L'accès au lycée se fera exclusivement par le 41 rue antoine Lumière.

Les portillons de la rue Marlyse Bastié et du boulevard Jean XXIII seront fermés en permanence.

Veuillez prendre vos dispositions.

Concours éco-responsable

Remise des prix du jeu concours *lycée éco-responsable* mardi 5 avril à 18h en salle Bertrand Tavernier [voir](#)

Portes Ouvertes 2016

Visionner le diaporama [ici](#).

ÉVÉNEMENTS



JEUDI 5 MARS 2015 Rallye Maths 2015 de seconde !



Le robot lycéen



Pont Plaisir 2014

Bureau

Club Danse

Club Echec

Vocation de la Maison Des Lycéens (MDL)

Une Maison des lycéens existe dans chaque lycée. Son rôle ? Participer au développement de la vie sociale, culturelle et sportive dans l'établissement. Il est aussi d'accueillir et d'encadrer toutes les initiatives des élèves décidés à s'investir dans les activités de leur choix.

La MDL est un lieu où chaque membre de la communauté lycéenne peut développer sa créativité, sa sociabilité comme son sens des responsabilités.



Fonctionnement de la Maison des Lycéens

Tous les lycéens peuvent adhérer et devenir membres de la MDL. Chaque élève peut assurer des responsabilités de gestion de l'association, en intégrant par exemple le conseil d'administration ou le bureau de l'association. L'assemblée générale (AG) se réunit au moins une fois par an et définit notamment les orientations et le programme d'activités de l'association.

L'AG élit un conseil d'administration (CA), chargé d'assurer la gestion de l'association.

Le CA élit en son sein un bureau, composé d'au moins un président, un secrétaire et un trésorier. Les mineurs de plus de 16 ans peuvent occuper ces fonctions, avec l'accord de leurs parents. Le bureau prépare et exécute les décisions du CA.

Activités de la MDL

Elle regroupe une dizaine de clubs qui fonctionnent à merveille au sein du lycée. Elle est située au centre de l'Agora.

Parmi ces nombreux clubs on trouve :

- Un club de musique avec deux guitares, deux basses, une batterie, deux pianos, des tables de mixages et plein de micros ...
- Un club informatique avec une dizaine d'ordinateurs, avec tous les derniers jeux vidéos d'actualités !
- Le club journal qui publie "Le Martin" toutes les 3 semaines.
- Le club billard avec un billard Américain et un billard Anglais.
- Le club photo/vidéo avec un matériel de très haute qualité, qui participe à tous les événements et réalise les photos de classe du lycée !
- Le club danse et le club théâtre qui préparent le spectacle de fin d'année.

Et plein d'autres activités : cartes, échecs, jeux de société, origami ...

Évidemment, pour rendre le tout encore plus dynamique, la MDL organise des tournois de billard, des concerts de musique, un spectacle de fin d'année, des sorties en dehors du lycée, des parties en réseau au club informatique ...

La MDL a déjà financé plusieurs projets au sein de lycée, l'éducation sexuelle pour les élèves de Première, des cours de sophrologie pour les élèves en classes CPGE...

Il suffit juste d'être adhérent pour bénéficier de tous ces avantages au lycée la Martinière Monplaisir !

Pour être adhérent, joindre un chèque de 15€ à l'ordre "Maison des lycéens la Martinière Monplaisir" aux professeurs de sports (gymnase) et ce, à n'importe quel moment de l'année !

Contacts :

Vous pouvez nous contacter par mail : maisondeslyceenslmm@gmail.com